



STAGE DECOUVERTES – Avril 2019

Organisé par le club de Loeuilly canoë kayak

Pour qui ?	Pour tous les jeunes entre 8 et 17 ans. OBLIGATOIRE : Savoir NAGER 25 mètres
Où ?	A la base nautique de Loeuilly Rue du marais 80160 Loeuilly
Quand ?	Du Lundi 8 au 10 avril 2019 Rdv 9h00 à la base nautique de Loeuilly, le lundi 8 Avril
Nombre de places ?	16 places disponibles
Activités ?	Canoë kayak sur plan d'eau et rivière, passage de pagaie Couleur, vélo, SUP et méga SUP et course d'orientation Programme en pièce jointe.
Encadrement ?	Par Racault Sébastien
Prix ?	50€ adressé à Loeuilly Canoë Kayak Non remboursables. Comprenant : assurance, goûters, déplacements pendant le stage, encadrement et location du matériel.

Ce qu'il faudra prévoir :

- Affaires de rechange pour le canoë kayak en quantité
- Prévoir chaussures fermées pour le kayak
- Tenue de sport
- Un VTT avec casque
- Le repas du midi

Les dossiers d'inscriptions complets devront être rendus **avant le 01 Avril 2019. Seuls les premiers dossiers seront pris.**

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter :
Bove Romain
Directeur de la base nautique
Rue du marais
80160 Loeuilly
Email : basenautique.loeuilly@orange.fr
Tél/fax:03.22.38.22.58



FICHE D'INSCRIPTION



Stage découverte du 8 au 10 Avril 2019 à Loeully

NOM :

PRENOM :

NE(E) LE :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TELEPHONE :

Email :

Informations particulières concernant l'enfant : (allergies,
régime spécifique, traitement, asthme....)

.....

.....

.....

En vous inscrivant à ce stage, vous nous permettez d'utiliser votre droit à l'image à des fins promotionnelles.

Signature des parents Signature de l'intéressé(e)

AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e).....

Adresse :

.....

Téléphone (portable si possible)

.....

Téléphone travail :

Email :

autorise mon enfant.....

À participer au stage organisé par le club de Loeuilly canoë kayak pour la période du 8 au 10 Avril.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident durant la période de ce stage

Signatures des parents ou du responsable légal